

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20250912-2025_08_02-DE

Berger
Levaault

Nbre de Conseillers en exercice
présents
votants

15
12
12

**OBJET : DEVIS MENUISERIES CUISINE
MAISON DE LA FORET**

DELIBERATION n° 2025 - 08 - 02

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 septembre, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 septembre 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine, HÉRAUD, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Patrice SOPÉNA, Thierry COURJAUD, Virginie FAURE, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN, Jean-Michel PICQ ;

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN, Benoît VIAUD, Laurent QUÉRION.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Marie HÉRAUD

Le maire indique que, pour répondre aux normes en vigueur, l'installation de portes coupe-feu dans la cuisine est obligatoire. Par ailleurs, pour renforcer la sécurité, il est également nécessaire de remplacer les portes extérieures de la cuisine et de mettre un plafond coupe-feu 1h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** le devis de l'entreprise EI VILLIER FREDERIC, 10 le rafouille 33860 DONNEZAC, d'un montant total de **11 525,04 €** pour les portes coupe-feu et les portes extérieures de la cuisine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces acquisitions,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2025, opération 1006 « Maison de la forêt ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 15 septembre 2025

Le Maire
J-F JOYÉ

Secrétaire de séance
Jean-Marie HÉRAUD

Affiché le : **19 SEP. 2025**

Transmis au représentant de l'état : **19 SEP. 2025**



2025 –

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20250912-2025_08_02-DE

Berger
Levrault